

LA CONSULTATION MÉDICALE EN SEXOLOGIE

Longtemps taboue, la sexologie, reste assez méconnue en France. Qui sont les professionnels qui exercent cette spécialité ? Pourquoi consulter un sexologue ? Comment s'organise un rendez-vous ?

Qui sont les sexologues ?

La spécialité de sexologue est ouverte à de nombreuses professions médicales et de santé. Médecin généraliste, gynécologue, psychiatre, urologue, mais aussi psychologue, sage-femme, kinésithérapeute ; psychanalyste, psychothérapeute peuvent être sexologue, en France.

Aujourd'hui, les sexologues sont de plus en plus sollicités, mais restent encore peu nombreux.

Le titre de sexologue « spécialiste » en première intention n'existe pas : le sexologue est soit médecin, soit non-médecin, avec une formation particulière dans le champ de la sexologie.

La spécificité, en France ? La sexologie est plus médicalisée que dans les autres pays européens. L'impact ? La médicalisation de la sexualité a banalisé le fait de consulter, ce qui a longtemps été tabou en France. D'ailleurs, le champ de la sexologie ne s'auto-désigne plus sous le terme unique de sexologie, on parle de santé sexuelle.

Pour devenir sexologue, le médecin ou le psychologue n'obtient pas un diplôme d'État, mais un diplôme inter-universitaire (DIU). Ces études complémentaires durent trois ans. Elles permettent à ceux, ayant déjà une profession de santé, et confrontés à des problèmes de sexualité et de couple de leurs patients, de mieux les prendre en charge.

Un conseil ? Plutôt que de prendre l'annuaire des pages jaunes, mieux vaut demander à votre médecin généraliste de vous adresser vers un de ses collègues qui est sexologue. En fonction de votre problème, il sera à même de vous renvoyer vers le praticien le plus adapté.

Pourquoi consulter ?

Différents problèmes peuvent inciter à consulter un sexologue. Un exemple : le dysfonctionnement érectile qui touche à l'identité des hommes, est un problème très fréquent. D'ailleurs, les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à consulter un sexologue. Celles-ci ont des raisons aussi différentes de consulter un sexologue que : faire une thérapie de couple, souffrir d'incontinence urinaire après un accouchement, ou suivre une gestothérapie (basée sur l'expression des sentiments).

Le sexologue aide à prendre en charge tous ces troubles.

Comment se déroule un rendez-vous ?

Le sexologue médecin peut pratiquer un examen clinique, prescrire un ou des médicaments, ou avoir une approche psychologique... Quand les non-médecins, eux, proposent un accompagnement individuel ou une thérapie de couple. La consultation dure environ 45 mn, parfois une heure.

Le tarif d'une consultation chez un sexologue correspond à celui de la spécialité du médecin que l'on consulte (sauf pour les médecins, ayant des honoraires libres). Il dépend également du temps passé et de la notoriété du praticien, de la ville... (de 50 à 100 € en 2014)

Le remboursement par l'Assurance maladie d'une consultation chez un sexologue n'est pas systématique et dépend surtout de qui on consulte. Si c'est un médecin, par exemple, la consultation sera prise en charge, elle ne le sera pas si le sexologue est un psychologue ou un psychothérapeute.

Une spécialité pas si récente

En France, s'il a fallu attendre 1996 pour que l'Ordre national des médecins autorise à faire mention d'une formation en sexologie sur les plaques et ordonnances, la sexologie s'est développée à partir de 1931, avec la création de l'Association d'études sexologiques, sous l'influence d'Édouard Toulouse.

Au milieu des années 70, la sexologie est mise en avant dans le contexte de la contraception orale, de la libéralisation de l'avortement et du développement de l'éducation sexuelle.

La Société française de sexologie clinique a été fondée en 1974 par cinq médecins. Cette même année voit l'organisation du premier congrès mondial de sexologie médicale en France.

En 1981, a été lancée l'Association inter-hospitalo universitaire de sexologie (AIHUS*) réunissant l'ensemble des enseignants ayant créé des diplômes universitaires de sexologie en France.

La sexologie en chiffres

> Les sexologues sont environ deux mille à exercer en France. Soit 26 sexologues pour un million d'habitants.

> Près des 2/3 des sexologues sont des médecins. Pour 1/3, ils sont des professionnels de la santé. C'est une particularité française. Dans les pays européens qui ont participé à l'enquête « Euro Sexo » (Danemark, Finlande, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Suède), les professionnels de la santé non-médecins l'emportent sur les médecins.

> Pour la majorité des médecins, la sexologie occupe environ 25 % du total de leur activité professionnelle.

Auteur : Amélie Neiss.

Consultant expert : Dr Francis Collier, gynécologue sexologue.

Sources : Alain Giami, Mireille Bonierbale et Marie Chevret-Méasson, « Les professionnels de la sexologie en France : quelques évolutions. Premiers résultats de l'enquête nationale 2009 », *Sexologies, Revue européenne de Sexologie et Santé sexuelle*.
Merci à Francis Collier, gynécologue sexologue, directeur du DIU de Sexologie de Lille, membre de l'AIHUS : Association inter-hospitalo universitaire de sexologie. Plus d'informations sur www.aihus.fr .